

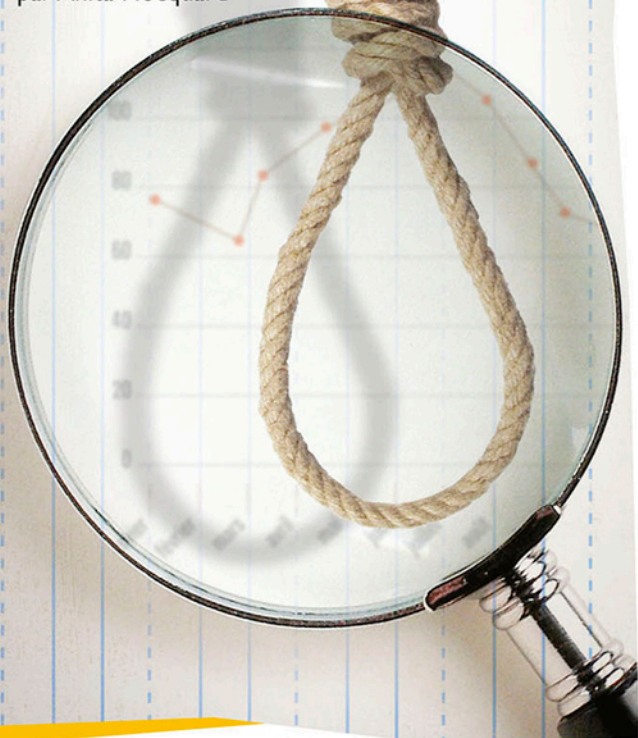
Édition avec dossier

# Durkheim

## Le Suicide

### Livre II

Présentation  
par Anita Hocquard

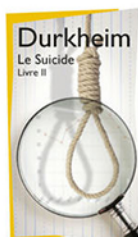


GF

# Durkheim

## Le Suicide

### Livre II



Pourquoi les femmes se suicident-elles moins que les hommes? Les célibataires, plus que les gens mariés? Les personnes âgées, plus que les jeunes? Pourquoi, contrairement à une idée reçue, choisit-on de mourir à la belle saison plutôt qu'en hiver? C'est à ces questions et à quelques autres que tente de répondre *Le Suicide* (1897), monument de la littérature sociologique, et plus particulièrement le livre II, au cours duquel Durkheim établit une typologie restée célèbre, distinguant les formes de suicides : égoïste, altruiste, anémique ou fataliste. Plus encore que l'étude d'un phénomène social, *Le Suicide* est avant tout la mise en application de principes essentiels tirés de la méthode expérimentale. Utilisant de façon exemplaire l'outil statistique, Durkheim y jette les bases de la science du social.

#### Dossier

1. Suicide et sacrifice
2. Le suicide est-il une faute morale?
3. Le suicide, une réponse rationnelle à un problème existentiel
4. La pauvreté : une protection illusoire contre le suicide?

Présentation, notes, dossier, chronologie  
et bibliographie par Anita Hocquard

Illustration :  
Virginie Berthemet  
© Flammarion



Flammarion

# Le Suicide

## Livre II



DURKHEIM

---

# Le Suicide

## Livre II



PRÉSENTATION

NOTES

DOSSIER

CHRONOLOGIE

BIBLIOGRAPHIE

par Anita HOCQUARD

GF Flammarion



## Présentation

[...] le taux social des suicides ne s'explique que sociologiquement. C'est la constitution morale de la société qui fixe à chaque instant le contingent des morts volontaires. Il existe donc pour chaque peuple une force collective, d'une énergie déterminée, qui pousse les hommes à se tuer. Les mouvements que le patient accomplit et qui, au premier abord, paraissent n'exprimer que son tempérament personnel, sont, en réalité, la suite et le prolongement d'un état social qu'ils manifestent extérieurement<sup>1</sup>.

Nous sommes en 1897. Émile Durkheim est en poste à Bordeaux depuis dix ans. Il a réuni autour de lui une équipe de chercheurs et jouit au sein de la communauté scientifique de l'estime de ses pairs. Au moment où paraît son étude sur le suicide, il a déjà publié deux textes majeurs : *De la division du travail social* (1893) – sa thèse – et *Les Règles de la méthode sociologique* (1895). Ce dernier ouvrage, composé d'une série de quatre articles publiés au cours de l'année 1894<sup>2</sup>, jette les bases de la « science sociale positive » – on parlait peu de « sociologie<sup>3</sup> » à l'époque – qu'il entend construire. *Le Suicide* va être pour lui l'occasion de mettre à l'épreuve ses principes méthodologiques<sup>4</sup> et d'apporter à cette science nouvelle une légitimité épistémologique.

1. Durkheim, *Le Suicide* (1897), PUF, 1930, p. 336.

2. Dans la *Revue philosophique*.

3. On attribue généralement le terme à Auguste Comte.

4. Pour une analyse approfondie de cet aspect de son œuvre, voir la présentation de Jean-Michel Berthelot à l'ouvrage de Durkheim : *Les*

Mais pourquoi le suicide ? En quoi cet acte individuel, apparemment dicté par d'obscurs mécanismes psychiques, intéresse-t-il le sociologue ? Il y a, sans doute, plusieurs raisons à cela.

La première est conjoncturelle. Après une progression continue du taux de morts volontaires en France tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, l'année 1897 est marquée par un pic sans précédent. De 1830 à 1890, le taux de suicides passe ainsi de 5 à 25 pour 100 000. Il ne baissera qu'à partir de 1910<sup>2</sup>. Pour la plupart des observateurs de l'époque, cette situation est jugée préoccupante et symptomatique d'une société en pleine mutation : industrialisation massive, montée de l'individualisme, recomposition des forces politiques, recrudescence des revendications sociales.

D'autres raisons, plus particulières, et liées à sa trajectoire personnelle, ont poussé l'auteur à s'intéresser à ce phénomène, et ce, dès le début de ses recherches. En 1888, dans un article intitulé « Suicide et natalité<sup>3</sup> », il s'interroge, à partir des données statistiques de l'époque<sup>4</sup>, sur les rapports entre le suicide, la famille et la démographie. Il en arrive à la conclusion que le nombre des naissances et celui des suicides varient en

*Règles de la méthode sociologique*, Flammarion, « Champs », 1988. C'est à cette édition que nous nous référerons dans le cadre de cette présentation.

1. Comme le rappellent Christian Baudelot et Roger Establet dans *Suicide. L'envers de notre monde*, Seuil, 2006, p. 63.

2. Résultats établis à partir des Comptes de la Justice de 1827 à 1914. Statistiques des causes de décès de 1906 à 1989 (INSERM), parus dans « Avis et rapports du Conseil économique et social », *Journal officiel*, n° 15, 30 juillet 1993.

3. Durkheim, « Suicide et natalité », repris dans *Textes*, Minuit, 1975, t. II, p. 216.

4. Notamment celles de l'Italien Enrico Morselli (*Il Suicidio, saggio di statistica morale comparata*, Milan, 1879) et du Français Alfred Legoyt (*Le Suicide ancien et moderne. Étude historique*, 1881), également cités par Marcel Fournier (*Émile Durkheim [1858-1917]*, Fayard, 2007).



raison inverse l'un de l'autre<sup>1</sup>. Il en fera d'ailleurs, l'année suivante, le thème de son cours magistral. Il y revient quelques années plus tard, dans le cadre, cette fois, de son travail de thèse. L'hypothèse selon laquelle la division du travail aurait pour cause la quête du *bonheur*<sup>2</sup> l'amène à considérer le nombre des suicides comme un indicateur objectif du malheur social.

C'est encore à la mort volontaire qu'il réfère, dans *Les Règles de la méthode sociologique*, pour illustrer l'exigence scientifique de l'administration de la preuve<sup>3</sup>. Parce que « l'explication sociologique consiste *exclusivement*<sup>4</sup> à établir des rapports de causalités » et que la *méthode comparative* est la seule forme d'expérimentation possible en ce domaine, il faut, ajoute Durkheim, appliquer la technique des *variations concomitantes*. Il s'agit en d'autres termes d'étudier la possibilité d'établir des rapports constants entre deux phénomènes variant de façon régulière l'un par rapport à l'autre. Il peut se faire toutefois que la concomitance soit due « non à ce qu'un phénomène [soit] la cause de l'autre, mais à ce qu'ils [soient] tous les deux des effets d'une même cause » ou d'une variable cachée<sup>5</sup>. Ainsi, parce que le taux de suicides varie de la même manière que le niveau d'instruction, il serait tentant de voir dans celui-ci la cause directe de celui-là. À tort : on ne peut déduire, en l'espèce, aucun effet direct d'un phénomène sur l'autre. La véritable cause, en l'occurrence la variable cachée, serait, selon l'auteur, « l'affaiblissement de la tradition religieuse », à l'origine et « du besoin de savoir » et « du penchant au

---

1. Même si, ajoute Durkheim, « la natalité, quand elle dépasse un niveau trop élevé, devient de nouveau et pour une autre raison une cause de suicides » (dans *Textes, op. cit.*, t. II, p. 232).

2. Durkheim, *De la division du travail social* (1893), PUF, 1930, p. 225 sq.

3. Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, chap. VI, *op. cit.*

4. C'est nous qui soulignons.

5. *Ibid.*, p. 223.

suicide »<sup>1</sup>. Il y revient, quelques pages plus loin, pour signaler qu'il est parfois possible de n'appliquer la démarche comparative que dans le cadre d'un seul pays. Le sociologue souligne :

En rapprochant la courbe qui exprime la marche du suicide pendant une période de temps suffisamment longue des variations que présente le même phénomène selon les provinces, les classes, les habitats ruraux ou urbains, les sexes, les âges, l'état civil, etc., on peut arriver, même sans étendre ses recherches au-delà d'un seul pays, à établir de véritables lois, quoiqu'il soit toujours préférable de confirmer ces résultats par d'autres observations faites sur d'autres peuples de la même espèce<sup>2</sup>.

Tout laisse à penser, comme en témoignent ces propos, que, dès cette époque, Durkheim est déjà à pied d'œuvre<sup>3</sup>.

Le texte, d'où est extrait le livre II de l'ouvrage, n'est donc pas une simple étude sur le suicide, comme il a pu en paraître un certain nombre dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Il est le moment clé d'un projet scientifique plus vaste : confronter la science du collectif à l'acte apparemment le plus individuel qui soit et appliquer la rationalité scientifique à ce qui semble irrationnel, voire déraisonnable. Le suicide est donc bien le premier terrain sur lequel Durkheim met à l'épreuve ses principes méthodologiques, transformant ainsi le phénomène de la mort volontaire en un redoutable analyseur social.

## TRAITER LES PHÉNOMÈNES SOCIAUX COMME DES CHOSES

Néanmoins, il ne suffit pas d'expliquer un phénomène par ses causes pour satisfaire aux exigences du travail

1. *Ibid.*, p. 224. Sur la question des rapports entre le suicide, la religion et le niveau d'instruction, voir plus loin, p. 67-77.

2. *Ibid.*, p. 228.

3. Telle est également la thèse de Marcel Fournier (*Émile Durkheim [1858-1917], op. cit.*, p. 263).

4. Voir note 4, p. 8.

scientifique. Encore faut-il délimiter et définir clairement l'objet. En partant des données empiriques – les cas concrets de morts volontaires –, Durkheim entend fonder son étude sur les faits et montrer ainsi le caractère objectif de la science sociale. Il s'expose, ce faisant, à certaines difficultés. Où classer, par exemple, la mort de l'imprudent, qui est aveuglé au danger, celle du psychotique en proie au délire ou encore le sacrifice du soldat héroïque soucieux d'accomplir son devoir ? C'est pourquoi, après avoir examiné une grande quantité d'exemples et de contre-exemples, il en arrive à la définition suivante :

*On appelle suicide tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif, accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat*<sup>1</sup>.

Si on laisse de côté l'aspect « direct » (absorber du poison) ou « indirect » (s'exposer volontairement au feu de l'ennemi), « positif » (se défenestrer) ou « négatif » (s'abstenir de manger), on relèvera surtout qu'il n'y a de suicide qu'« accompli en connaissance de cause ». En d'autres termes, « tous les faits de mort qui présentent cette particularité caractéristique se distinguent nettement de tous les autres où le patient ou bien n'est pas l'agent de son propre décès, ou bien n'en est que l'agent inconscient ». Certes, l'homme n'est pas réductible à un phénomène physico-chimique. Il agit en fonction de motifs. Mais – l'auteur insiste sur ce point – ceux-ci sont difficiles à observer. L'intention, en effet, « est chose trop intime pour être atteinte du dehors »<sup>2</sup>. Elle relève de la subjectivité pure et se prête donc mal à l'objectivation. Aussi, quand on prétend étudier les motifs du suicide, s'expose-t-on à l'erreur<sup>3</sup>. Pour preuve : si l'on examine

---

1. Durkheim, *Le Suicide*, *op. cit.*, p. 5. La totalité de la phrase est en italique dans l'édition originale.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, p. 4. Le *sui-cide* n'est donc pas le meurtre de soi-même, comme pourrait le faire croire l'étymologie du mot *sui-cide* dont on attribue la paternité à l'abbé Desfontaines (XVIII<sup>e</sup> siècle).

les quelques rares recherches menées sur ce terrain, on constate<sup>1</sup> que les motifs présumés ne changent guère quand les taux de suicides varient du simple au double. Il faut alors admettre que l'intention est hors du champ d'observation du sociologue et de la sociologie. Si Durkheim conserve néanmoins l'indication selon laquelle la victime du suicide « savait devoir produire ce résultat », c'est parce que « ce n'est pas un problème insoluble que de savoir si l'individu connaissait ou non, par avance, les suites naturelles de son action<sup>2</sup> ». L'important est de traiter le suicide comme une chose<sup>3</sup>.

L'adverbe prend ici tout son sens. Certes, le suicidant<sup>4</sup> ou le suicidé ne *sont pas* des choses. Est-il besoin de le souligner ? Mais, dans son effort d'objectivation, le sociologue a besoin de les appréhender à la façon d'une chose, c'est-à-dire en extériorité.

La chose s'oppose à l'idée comme ce que l'on connaît du dehors à ce que l'on connaît du dedans. Est chose tout objet de connaissance qui n'est pas naturellement compénétrable à l'intelligence, tout ce dont nous ne pouvons nous faire une notion adéquate par un simple procédé d'analyse mentale, tout ce que l'esprit ne peut arriver à comprendre qu'à condition de sortir de lui-même, par voie d'observations et d'expérimentations<sup>5</sup>.

En traitant les faits sociaux comme des choses, Durkheim prend ainsi une voie résolument opposée au courant de la sociologie postweberienne<sup>6</sup> plus connu sous le nom d'« individualisme méthodologique ».

1. Au début du livre II. Voir *infra*, p. 44 *sq.*

2. Durkheim, *Le Suicide*, *op. cit.*, p. 5.

3. « La première règle et la plus fondamentale est de *considérer les faits sociaux comme des choses* » (Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, *op. cit.*, p. 108).

4. Néologisme courant en sciences humaines et sociales pour désigner le candidat au suicide.

5. *Ibid.*, p. 77. Voir aussi chap. II, p. 120 *sq.*

6. Pour Max Weber (1864-1920), fondateur de la sociologie compréhensive, l'action sociale doit être comprise par le sens que lui donnent les acteurs. Mais, « ce sens n'est pas seulement subjectif, il est aussi intersubjectif puisque je ne peux attacher un sens à mon action si je ne

Raymond Boudon, son principal représentant francophone, ajoute :

Le principe de l'individualisme méthodologique énonce que, pour expliquer un phénomène social quelconque – que celui-ci relève de la démographie, de la science politique, de la sociologie ou de toute autre science sociale particulière –, il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation de comportements individuels dictés par ces motivations <sup>1</sup>.

C'est ce programme qu'appliquera Jean Baechler, en 1975, dans *Les Suicides* <sup>2</sup>. *Les suicides*, on le notera, et non *le suicide*. Il définit, en effet, son objet comme se rapportant à « tout comportement qui cherche et trouve la solution d'un problème existentiel dans le fait d'attenter à la vie du sujet <sup>3</sup> ». L'acte s'ordonne à un but qui donne à cette mort la totalité de son sens. La tâche du sociologue consiste alors à mettre au jour cette signification cachée – laquelle « ne peut être déterminée qu'à la

---

prends pas en compte la réponse que je suis en mesure d'attendre de mes partenaires ». Si je parle fort parce que je suis sourd, mon action est purement individuelle. En revanche, si je parle fort pour être entendu par les élèves du fond de la classe, alors mon action est pleinement sociale. Ce n'est donc pas « l'individu singulier qui est visé mais l'acteur pris dans les contraintes de sa situation où les *intentions* des autres ont la plus grande importance ». L'acteur social est un calculateur et non une marionnette – une « chose » – placée entre les mains de puissances qui le dépassent (voir Raymond Boudon et François Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, PUF, 1982).

1. Raymond Boudon, « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », dans Pierre Birnbaum et Jean Leca (dir.), *Sur l'individualisme*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, p. 46. À titre d'exemple, voir aussi Raymond Boudon, *L'Inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Armand Colin, 1978 ; rééd. « Pluriel », 2011 – une parfaite application de l'individualisme méthodologique.

2. Jean Baechler, *Les Suicides*, Calmann-Lévy, 1975 ; rééd. Hermann, « Hermann philosophie », 2009.

3. Voir Dossier p. 268.

suite d'une longue enquête<sup>1</sup> ». Car il y a autant de suicides que de motifs. Le fait que le chercheur tente de saisir la pensée de celui qui se suicide s'oppose donc, en tout point, à l'approche durkheimienne pour laquelle la mort du désespéré est « comme une chose ».

Un tel processus d'objectivation est encore renforcé, si besoin était, par le recours à la quantification. Durkheim tire incontestablement les leçons des sciences de la nature pour lesquelles il n'y a de science que du mesurable. Si un suicide singulier peut demeurer à jamais obscur, il n'en va pas de même pour le taux ou, plus précisément, le « taux social » des suicides. En effet, les grands nombres ont pour premier avantage de neutraliser les variations individuelles. Ce taux est par ailleurs « social » dans la mesure où il se rapporte à des facteurs sociaux – au premier rang desquels, entre autres, la population globale, l'état civil (âge, sexe, situation de famille) ou la profession. C'est par conséquent dans ce rapport que le sociologue construit son explication. Chiffres à l'appui, Durkheim atteste que les taux de suicides, à l'échelle nationale, sont réguliers, plus constants encore que ceux de la mortalité générale auxquels on peut parfois songer à les comparer. Dès lors, quand des irrégularités se produisent, et dans de nombreux pays à la fois, leur relation avec des événements politiques ou économiques – tels ceux que traversait l'Europe en 1848 – s'impose. Pour le « père de la sociologie scientifique », le taux social du suicide constitue bel et bien « un fait *sui generis* » possédant « son unité et son individualité »<sup>2</sup>.

## PHÉNOMÈNE SOCIAL, LE SUICIDE S'EXPLIQUE PAR UN AUTRE PHÉNOMÈNE SOCIAL

C'est la raison pour laquelle tous les « facteurs extra-sociaux », indûment présentés comme causes du suicide,

1. *Ibid.*

2. Durkheim, *Le Suicide*, *op. cit.*, p. 8.

sont, pour le fondateur de l'École de Bordeaux, impuissants à rendre compte du phénomène<sup>1</sup>.

Rien n'indique, ainsi, l'existence d'une corrélation entre la mort volontaire et la maladie mentale. D'une part, à l'époque où Durkheim entreprend son étude, les femmes internées sont plus nombreuses que les hommes, alors que ce sont ces derniers qui se tuent le plus. D'autre part, non seulement les variations des taux de suicides, d'un pays à l'autre, ne présentent aucune régularité, mais « les pays où il y a le moins de fous » seraient « ceux où il y a le plus de suicides ».

L'alcoolisme non plus ne peut être retenu comme une cause efficiente pour expliquer le phénomène<sup>2</sup>. Les régions les plus fortement touchées par ce fléau ne sont pas forcément celles où l'on enregistre les taux de suicides les plus élevés.

Si Durkheim passe rapidement sur l'hypothèse de la race et de l'hérédité<sup>3</sup>, en revanche, il s'attarde davantage sur les facteurs « cosmiques ». Formulée au XVI<sup>e</sup> siècle par le philosophe Jean Bodin<sup>4</sup>, la théorie des climats possède un indéniable pouvoir de séduction. Elle amènera Montesquieu (et quelques autres) à penser que « les pays brumeux et froids sont particulièrement favorables

1. Après avoir été longtemps un des thèmes privilégiés de la philosophie, le suicide devient, en effet, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, un problème social majeur, sanitaire mais aussi scientifique. On voit alors apparaître toute une série de modèles que Durkheim va soumettre à un long et minutieux travail de déconstruction. La totalité du livre I de l'ouvrage est consacrée à ce travail critique, tant il est vrai que « chaque penseur bâtit son œuvre sur les ruines d'une autre » (Kant).

2. Voir également « Suicide et mal-être social », *Population & sociétés*, INED, n° 334, 1998.

3. La notion de « race » est mal définie, selon lui, par les auteurs de l'époque, et les données chiffrées sont quant à elles trop rares.

4. Philosophe français, contemporain de Montaigne, Jean Bodin fut un grand théoricien du politique (1529-1596). Il pensait notamment que les gens du Nord étaient plus violents, courageux et portés à la dipsomanie – impulsion morbide à boire de grandes quantités d'alcool –, et ceux du Sud, plus contemplatifs, lents et hédonistes.

au suicide<sup>1</sup> ». Mais les statistiques réfutent, là encore, cette thèse. Elles font apparaître, au contraire, une augmentation progressive des morts volontaires à partir du mois de janvier, pour atteindre son point culminant en juin. En réalité, la température n'a pas grand-chose à y voir. Pour preuve : à températures égales, au printemps et en automne les taux de suicides différent. Aussi n'est-ce pas le climat qui est directement en cause, mais l'activité sociale liée au climat. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, les grandes villes comme les campagnes connaissent leur maximum d'activité au début de l'été. Par ailleurs, ce n'est pas seulement en rythme annuel que le suicide augmente avec l'intensification de la vie sociale. Il atteint son taux le plus bas les samedis et dimanches, jours où baisse habituellement l'activité humaine.

Reste un dernier facteur : l'*imitation*. Pour bien comprendre son importance et la place qu'elle occupe chez Durkheim, il convient de s'y attarder un peu. Le principal artisan de cette théorie n'est pas un inconnu. Juriste et sociologue réputé, Gabriel de Tarde est, à l'époque, directeur du service des statistiques criminelles au ministère de la Justice. C'est lui, entre autres, qui permet au jeune Mauss, travaillant alors pour le compte de son oncle<sup>2</sup>, d'avoir accès à des dizaines de milliers de dossiers de suicidés. Mais l'enjeu de pouvoir – réel – est, en l'occurrence, moins important que l'enjeu scientifique. Pour Tarde, en effet, la société est – et n'est que – la somme de faits individuels se rapportant, en dernière instance, à l'imitation. « La société, c'est l'imitation, et

---

1. C'est tout au moins l'interprétation qu'en fait Durkheim (*Le Suicide, op. cit.*, p. 85). Dans *De l'esprit des lois*, Montesquieu avance simplement l'idée que dans certains pays, comme en Angleterre, le climat provoque une action délétère (« un défaut de filtration du suc nerveux ») sur le corps-machine. En sorte que « l'âme ne sent point de douleur mais une certaine difficulté de l'existence » (*De l'esprit des lois*, XIV, 12).

2. Sur les rapports entre Durkheim et son neveu Marcel Mauss, voir *Chronologie*, p. 279.



l'imitation c'est une espèce de somnambulisme [*d'hypnose*] », écrit-il<sup>1</sup>. Les individus s'hypnotisent les uns les autres et se maintiennent ainsi dans un état permanent de suggestion mentale. Plus précisément, l'imitation est « une action à distance d'un esprit sur un autre, et d'une action qui consiste dans une reproduction quasi photographique d'un cliché cérébral par la plaque sensible d'un autre cerveau<sup>2</sup> ». Pour Durkheim, le recours au psychologique n'est pas critiquable en soi. On le sait très attaché à la notion de représentation collective<sup>3</sup>. Mais la réduction du social à un agrégat de faits individuels est, selon lui, une incohérence. Un fait social ne peut avoir d'autre substrat qu'un autre fait social. Il possède, selon sa propre expression, une existence « *sui generis* ». L'affirmation selon laquelle « le social naît du psychologique<sup>4</sup> » est donc peu acceptable.

Au demeurant, si le suicide relevait de l'imitation, cette dernière devrait, et selon le même principe que la contagion dont elle est proche, partir d'un foyer central, se diffuser et décroître progressivement. Or, si, localement, on a pu observer de tels phénomènes<sup>5</sup>, les données cartographiques du suicide réfutent catégoriquement cette

---

1. Gabriel de Tarde, *Les Lois de l'imitation. Étude sociologique* [1895, 2<sup>e</sup> éd.], Genève, Slatkine Reprints, 1979, p. 94.

2. *Ibid.*, p. VIII.

3. Pour Durkheim, en effet, « la vie collective comme la vie mentale de l'individu est faite de représentations ». Celles-ci sont donc « en quelque manière comparables ». Mais si les représentations individuelles ont pour substrat le cerveau, les « éléments sociaux » (institutions, morphologie sociale, densité de la population, etc.) constituent, quant à eux, le substrat des représentations collectives. Il existe donc une conscience sociale, irréductible aux consciences individuelles, qui les transcende et par laquelle les individus partagent les mêmes modes de pensée (religieuse, politique ou morale) ; voir Durkheim, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de métaphysique et de morale*, 1898 ; rééd. dans *Sociologie et philosophie*, PUF, 1951.

4. *Ibid.* Chez Gabriel de Tarde, on l'aura compris, la psychologie n'est ni sociale ni collective, elle est individuelle.

5. On a parlé ainsi d'un « effet Werther », du nom du célèbre personnage de Goethe. Amoureux fou de Charlotte, laquelle se fiance puis se

hypothèse à grande échelle. Elles font apparaître, au contraire, de grandes masses à peu près homogènes, suggérant que le suicide dépend non pas d'une imitation interindividuelle, mais « de certains états du milieu social<sup>1</sup> ».

En résumé, ni la psychiatrie, ni la génétique, ni le climat, ni même la psychologie ne peuvent rendre compte du phénomène. Celui-ci ne peut s'expliquer que socialement<sup>2</sup>. Or, l'auteur des *Règles de la méthode sociologique* le rappelle : « L'explication sociologique consiste exclusivement à établir des rapports de causalité<sup>3</sup>. » Comment ? Par le recours à l'« expérimentation indirecte » à savoir la « méthode comparative »<sup>4</sup>. Découvrir et observer les « variations concomitantes » et ne rien avancer qui n'ait été validé par les faits, telles sont les grandes caractéristiques de l'argumentation développée par Durkheim dans le livre II de son ouvrage, publié ici *in extenso*.

marie à un autre, Werther, prototype du héros romantique, se tue par désespoir. Publiées en 1774, *Les Souffrances du jeune Werther* connaîtront un succès international auquel on imputera – à tort ou à raison – une véritable épidémie de suicides.

1. Durkheim, *Le Suicide*, *op. cit.*, p. 128.

2. On lit dans *Les Règles de la méthode sociologique* : « C'est dans la nature de la société elle-même qu'il faut aller chercher l'explication de la vie sociale » (*op. cit.*, p. 101).

3. *Ibid.*, p. 217.

4. *Ibid.*, p. 217. Pourquoi un tel privilège accordé à l'expérimentation ? Sur cette question on pourra, là encore, se reporter à la présentation de Jean-Michel Berthelot aux *Règles de la méthode sociologique* (« L'instauration du raisonnement en sociologie », *op. cit.*, p. 7-67). Plus généralement, on peut dire que Durkheim, formation philosophique oblige, s'appuie sur toute une tradition issue de Francis Bacon (*Instauratio Magna*, 1623). Par ailleurs, on ne peut, non plus, totalement exclure qu'il ait été sensible au succès de l'expérimentation, pratique très en vogue à son époque. Le physiologiste Claude Bernard, grand expérimentateur s'il en est, meurt en 1878 et Louis Pasteur en 1895. C'est à propos de ce dernier qu'on a parlé d'un « théâtre de la preuve », tant l'expérimentation était dramatisée pour le grand public (voir Bruno Latour, *Les Microbes. Guerre et paix*, Métailié, 1984, p. 95).

Dans le cadre méthodologique que nous venons de rappeler, *expliquer* le taux social du suicide consiste donc à en dégager les *causes*. On comprend par là même l'importance accordée à la démarche « étiologique<sup>1</sup> ». Non que l'étude des formes soit négligeable, mais elle ne peut avoir lieu qu'après l'étude des causes dont elles découlent. C'est la raison pour laquelle la classification des différentes *formes* de suicide – leur morphologie – n'est exposée que dans le dernier chapitre du livre II<sup>2</sup>.

Cette étude étiologique, induite par l'observation des données chiffrées, permet à l'auteur de dresser une typologie dans laquelle il distingue trois – voire quatre<sup>3</sup> – types de suicides : le suicide égoïste (chapitres II et III), le suicide altruïste (chapitre IV) et le suicide anémique (chapitre V).

## SUICIDE ÉGOÏSTE ET FAIT RELIGIEUX

Sous la catégorie de « suicide égoïste », Durkheim regroupe tous les cas de morts volontaires produits par un déficit d'intégration sociale ou, pour reprendre son expression, par un défaut de « société intégrée<sup>4</sup> ».

Le fait de commencer par ce type de suicide ne doit rien au hasard. L'importante disparité des taux de morts

1. L'étiologie consiste à étudier les causes d'une maladie.

2. Voir *infra*, « Formes individuelles des différents types de suicides », p. 235.

3. La note finale du chapitre V évoque en effet l'hypothèse d'un « suicide fataliste ». Ce dernier type de suicide, qui aurait pour cause un « excès de réglementation », n'a pas pu être confirmé depuis lors. Durkheim omet de le mentionner dans la suite de son enquête, au motif qu'il ne se rencontrerait que dans les « sociétés inférieures ». Pour Philippe Besnard, cette forme de mort volontaire est probablement pertinente pour expliquer le suicide des jeunes femmes mariées mais, souligne ce dernier, « Durkheim a tout mis en œuvre pour escamoter le suicide fataliste, c'est-à-dire pour dissimuler l'influence éventuellement mauvaise d'un excès de contrainte sociale » (Philippe Besnard, « Modes d'emploi du *Suicide* », *L'Année sociologique*, n° 34, 1984, p. 127-167).

4. Voir *infra*, p. 126 et chap. VI, p. 134 *sq.*

volontaires en Allemagne du Nord, selon l'appartenance religieuse des victimes, avait déclenché à l'époque les premières grandes recherches sur le terrain<sup>1</sup>.

Toutefois, la raison principale est sans doute à trouver ailleurs, dans ce que Durkheim nommera lui-même une « révélation » : la nature sociale du fait religieux<sup>2</sup>. En attendant, lorsque le sociologue affirme, à la fin du chapitre II, que « la religion [...] est une société<sup>3</sup> », on s'aperçoit que, dès cette époque, elle représente pour lui plus qu'une simple variable. Certes, il parle encore de « société religieuse », de « société domestique » ou de « société politique », pour désigner des modes de sociabilité différents, induits par la confession, la famille ou la cité. Mais, obscurément, le sociologue rapproche déjà, parfois jusqu'à l'identification, le phénomène religieux – du latin *religere*, « ce qui relie » – et le fait social. Cet élargissement conceptuel sera confirmé, quelques années plus tard, dans son autre œuvre magistrale : *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*<sup>4</sup>. En l'occurrence, c'est toujours comme simple variable que le phénomène religieux – au sens étroit – est corrélé ici au niveau d'instruction. Non que l'éducation pousse à la mort, mais elle est tout à la fois l'effet et la cause d'une désocialisation religieuse, génératrice d'un des courants suicidogènes. Ce lien, entre

---

1. L'étude statistique d'Adolph Wagner, en 1864, faisait ainsi apparaître un taux plus élevé de suicides chez les protestants que chez les catholiques.

2. « C'est seulement en 1895 que j'eus le sentiment net du rôle capital joué par la religion dans la vie sociale. C'est en cette année que, pour la première fois, je trouvai le moyen d'aborder sociologiquement l'étude de la religion », écrit Durkheim dans une lettre de 1907 (dans *Textes*, Minuit, 1975, t. I, p. 404).

3. Voir *infra*, p. 79.

4. *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* [1912], PUF, « Quadrige », 1960. Le sociologue conclut en effet son travail en affirmant que la vie religieuse « n'est que la forme éminente et comme une expression raccourcie de la vie collective tout entière » ; ajoutant : « si la religion a engendré tout ce qu'il y a d'essentiel dans la société, c'est que l'idée de la société est l'âme de la religion » (*ibid.*, p. 598-599).

la distance prise à l'égard de la communauté de foi et le niveau d'instruction, est d'autant plus fort, dans l'esprit de l'auteur, que la guerre scolaire n'est pas encore éteinte. Rappelons que la séparation de l'Église et de l'État ne sera instaurée qu'en 1905 et que les lois scolaires de Jules Ferry – en vigueur depuis le début des années 1880 – rencontrent dans une partie de la population, notamment les congrégations religieuses, une très vive opposition.

## ÉGOÏSME ET INDIVIDUALISME

Cela dit, que faut-il entendre, au juste, par « égoïsme » dans la typologie des suicides ? Pour Durkheim, il désigne avant tout une disposition qui consiste à tout rapporter à soi. Aucune condamnation morale ni aucune volonté moralisatrice n'entrent en jeu. Toutefois, derrière ce sens littéral subsiste une connotation péjorative, l'égoïsme étant, nous dit l'auteur, « cet état où le moi individuel s'affirme avec excès en face du moi social et aux dépens de ce dernier <sup>1</sup> ». Il importe par conséquent de ne pas confondre l'égoïsme avec l'individualisme *en général*, auquel le sociologue se montre pleinement favorable. Seul son excès est condamné. Avec l'égoïsme, en effet, l'individualisme – par lequel l'individu affirme sa souveraineté – devient démesuré, et l'agent y perd les bénéfices de la société intégrée.

Cette thèse, mise à l'épreuve sur le terrain de la société religieuse, va être confirmée, au chapitre III, par l'étude, d'une part, de la « société » domestique et, d'autre part, de la « société » politique. Autrement dit, Durkheim met au jour l'effet protecteur non seulement de la famille – effet également assuré, comme nous le verrons plus loin, contre le suicide anémique –, mais aussi des

1. Voir *infra*, chap. III, VI, p. 135.

« grandes commotions sociales » qui, comme les révolutions ou les guerres nationales, entraînent « une intégration plus forte de la société »<sup>1</sup>. La densité du groupe, c'est-à-dire le nombre d'individus qui, à volume égal, sont effectivement en relation les uns avec les autres, apporte en effet, à chacun et à tous, la vitalité et l'énergie particulière des sentiments collectifs<sup>2</sup>. Elle est l'indicateur de l'intensité de la vie collective d'un groupe.

## LE SUICIDE ALTRUISTE

Si une insuffisante intégration sociale – l'égoïsme – peut pousser au suicide, l'inverse est également vrai. Un excès d'intégration – l'altruisme – peut avoir des effets suicidogènes analogues. Pour vérifier son hypothèse, Durkheim, avant d'aborder le milieu des armes, se place, successivement, sur les terrains de ce qu'on appellerait aujourd'hui l'anthropologie historique (sociétés antiques) et l'anthropologie culturelle (sociétés « primitives »).

La série d'exemples, dispersés dans le temps et dans l'espace, sur laquelle il s'appuie, laisse néanmoins sur la réserve – même si elle lui permet d'affiner la notion centrale d'altruisme par la construction de sous-catégories : altruisme *obligatoire*, altruisme *facultatif* et altruisme *aigu*. Pire : nombre de ces exemples pourraient justifier le reproche que Maurice Halbwachs adressera, quelques années plus tard, à Durkheim : ne pas avoir clairement distingué le suicide du *sacrifice*<sup>3</sup>. En effet, en quoi un suicide *contraint* – comme celui de la veuve hindoue obligée de s'immoler sur le bûcher funéraire de son époux – est-il encore un suicide ? Durkheim semble en être

1. Voir *infra*, chap. III, V, p. 134.

2. Voir *infra*, chap. III, IV, p. 125.

3. Voir Dossier, p. 261.

conscient. Mais, dans un monde dominé par l'individualisme, les terrains pour étudier cette forme d'autolyse<sup>1</sup> sont rares. C'est pourquoi il se tourne vers la seule micro-société de l'époque dans laquelle on observe un taux de suicides supérieur à la moyenne et pour laquelle il existe des données chiffrées : l'armée. Il montre ainsi qu'une telle surmortalité s'explique bel et bien par ce qui fait « la première qualité du soldat », à savoir « une sorte d'impersonnalité »<sup>2</sup>, et non le célibat, ni l'alcoolisme, ni la rigueur de la vie militaire – comme on a pu le dire parfois. Cette impersonnalité le prédisposerait à faire peu de cas de sa personne, car le militaire – trait propre à l'altruisme – « a le principe de sa conduite en dehors de lui-même<sup>3</sup> ».

Ainsi, le défaut ou l'excès d'intégration sociale est à l'origine de ces deux types de suicides, diamétralement opposés, à savoir le suicide égoïste et le suicide altruiste. Ce fait étant acquis, Durkheim constate que la société ne se contente pas d'« attirer à soi » – d'intégrer –, elle est également normative, elle possède le pouvoir de régler l'activité des individus. Cette distinction fondamentale entre processus intégrateur et processus régulateur le conduit à distinguer un troisième et dernier<sup>4</sup> type de suicide : le suicide anémique.

## L'ANOMIE : UN TERME ANCIEN, UN CONCEPT NOUVEAU

Plus encore que sur le « raisonnement expérimental » et les différents terrains auxquels il se voit appliquer – crises économiques, monde du commerce et de l'industrie, bouleversements domestiques –, notre attention se

---

1. Terme issu de la biologie pour désigner l'autodestruction des tissus et souvent utilisé comme synonyme de « suicide ».

2. *Infra*, p. 171.

3. *Infra*, p. 172.

4. Si on laisse de côté le suicide fataliste.

portera sur le concept même d'*anomie*. Certes, le terme est ancien puisqu'on le trouve déjà chez Platon<sup>1</sup>, mais c'est le philosophe et sociologue<sup>2</sup> Jean-Marie Guyau (1854-1888) qui lui donne son sens moderne. Il utilise le mot dès 1885<sup>3</sup> pour ne le conceptualiser véritablement qu'en 1887, avec *L'Irréligion de l'avenir* – une œuvre que Durkheim connaît bien pour en avoir rédigé le compte rendu, l'année de sa parution<sup>4</sup>. Littéralement, « absence de loi », l'anomie – et plus particulièrement l'anomie religieuse – désigne chez Guyau « la suppression de toute foi dogmatique », l'indépendance ou encore « l'individualisme religieux »<sup>5</sup>. Par là même, l'*anomie* s'oppose aussi bien à l'autoritarisme doctrinal – imposant sa norme de l'extérieur – qu'à l'*autonomie*, disposition essentielle de la morale kantienne, où l'individu se donne à lui-même sa propre loi, sur le mode de l'impératif catégorique. En d'autres termes, l'anomie est pour l'individu l'absence de toute dépendance et non la capacité d'être son propre législateur<sup>6</sup>. Durkheim va donc reprendre pour son propre compte cette catégorie singulière, d'abord dans sa thèse de doctorat<sup>7</sup>, puis, plus largement, dans *Le Suicide* – avant de la faire disparaître totalement de son vocabulaire. Elle ne sera « redécouverte » que dans l'entre-deux-guerres, par la sociologie anglo-saxonne<sup>8</sup>.

1. Sur l'histoire du concept, voir l'étude de Marco Orrù, *L'Anomie. Histoire et sens d'un concept*, trad. Patricia Simonson, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1998.

2. Voir *L'Art au point de vue sociologique* (1889) ou encore *L'Irréligion de l'avenir* (1887), sous-titrée *Étude sociologique*.

3. Jean-Marie Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* [1885], Fayard, « Corpus », 1985, p. 9.

4. Dans la *Revue philosophique*; repris dans Durkheim, *Textes, op. cit.*, t. II, p. 149-165.

5. Jean-Marie Guyau, *L'Irréligion de l'avenir*, p. 323 et préface p. xv.

6. Ce qui répondrait davantage à la définition de l'autonomie.

7. Sous forme de référence à l'occasion d'une note, dans la première édition de *La Division du travail social*. Ce passage ne sera pas repris dans la réédition de 1902. Voir Durkheim, *Textes, op. cit.*, t. II, p. 257-288.

8. Philippe Besnard, *L'Anomie. Ses usages et ses fonctions dans la discipline sociologique depuis Durkheim*, PUF, 1987.



## ON RECONNAÎT UN FAIT SOCIAL À SON CARACTÈRE COERCITIF

« Toute rupture d'équilibre [...] pousse à la mort volontaire<sup>1</sup> », souligne Durkheim, après avoir observé que le taux de suicides augmente lors des périodes de crise économique mais aussi, et paradoxalement, lors des épisodes de prospérité soudaine<sup>2</sup>. Il en infère qu'une société n'est pas seulement *intégrée*, elle est aussi *régulée*, mieux, *régulatrice*.

Contrairement à l'animal, l'homme, en effet, est un être de désirs ou, comme le dit l'auteur, de « penchants », d'« appétits » ou encore de « passions ». Ces inclinations présentent la particularité de n'être pas réglées par la nécessité naturelle. En conséquence, « notre sensibilité est un abîme sans fond que rien ne peut combler »<sup>3</sup>. Difficile de ne pas reconnaître, dans ce sombre tableau, le portrait platonicien de l'âme incontinent condamnée, au royaume des morts, à remplir des tonneaux percés à l'aide de cribles<sup>4</sup>. Durkheim perpétue ainsi une certaine tradition philosophique en voyant dans le désir le « mal de l'infini<sup>5</sup> ». C'est pourquoi les hommes seraient condamnés à la perpétuelle souffrance du manque, s'ils ne rencontraient, fort heureusement, « une limite qu'ils reconnaissent comme juste<sup>6</sup> ». Or, cette limite, comme toute règle sociale, s'impose à eux de l'extérieur et agit, souligne l'auteur, comme une obligation, c'est-à-dire une injonction « émanant d'un pouvoir supérieur » auquel on obéit « par respect et non par crainte »<sup>7</sup>. Nous retrouvons ici le caractère général des faits sociaux, ces

1. Voir *infra*, p. 191.

2. Voir *infra*, chap. v, I.

3. Voir *infra*, chap. v, II, p. 193.

4. Platon, *Gorgias*, 493b sq. C'est ainsi que Socrate caractérise l'insatiable soif du désir.

5. *Infra*, chap. v, III, p. 207 et IV, p. 226.

6. *Ibid.*, II, p. 195.

7. *Ibid.*, p. 200.

« manières de faire et de penser [...] susceptibles d'exercer sur les consciences particulières une influence coercitive <sup>1</sup> ». En d'autres termes, la société régule les désirs de la même manière que l'organisme régule les besoins physiques <sup>2</sup>. On comprend mieux pourquoi, lorsqu'elle est socialement réglée, la pauvreté ne condamne pas au désespoir et au suicide : paradoxalement, elle protège de l'un comme de l'autre <sup>3</sup>. En revanche, lorsque « la société est troublée, que ce soit par une crise douloureuse ou par d'heureuses mais trop soudaines transformations <sup>4</sup> », son effet régulateur disparaît et la mort surgit comme conséquence des souffrances devenues inévitables. L'anomie ne désigne rien d'autre que cet état de dérèglement.

Il en va ainsi du monde économique – où l'anomie, selon Durkheim, existerait à l'état chronique <sup>5</sup> –, mais aussi des effets régulateurs du mariage. En effet, dans les pays où existe le divorce – pratique peu fréquente à l'époque –, le taux des suicides masculins augmente plus que celui des suicides féminins. En fait, ce n'est pas tant le mariage – surtout protecteur pour les hommes – qui préserve contre l'homicide de soi, mais la cellule familiale composée du couple et des enfants.

## DES CAUSES AUX FORMES

Avec ces trois grands types de morts volontaires, correspondant chacun aux trois grandes *causes* de suicide, la citation par laquelle nous avons commencé notre propos devient plus explicite : *les* suicides qui, « au premier

---

1. Durkheim, « Introduction », *Les Règles de la méthode sociologique*, *op. cit.*, p. 86.

2. *Infra*, chap. v, II, p. 195

3. *Ibid.*, p. 191 et 202 ; voir aussi Dossier, p. 272.

4. *Ibid.*, p. 200.

5. Voir *infra*, chap. iv, III.

abord, paraissent n'exprimer que [le] tempérament personnel [du patient] sont, en réalité, la suite et le prolongement d'un état social», traversé par ce que Durkheim appelle des « courants suicidogènes<sup>1</sup> ». La notion de « courant », faut-il le rappeler, est un des éléments clés de la conceptualisation durkheimienne. Elle apparaît en plusieurs endroits de l'étude et, en particulier, à la fin du chapitre III. Le choix du mot, en l'occurrence, ne doit rien au hasard et demande à conserver toute sa dimension métaphorique. Pour Durkheim, en effet, le social est une force, mieux, une *énergie* analogue à la puissance électrique ou à l'énergie hydraulique. Il est à noter qu'à peu près à la même époque Freud, de retour à Vienne (après son séjour parisien dans le service du professeur Charcot), parlera, de son côté, de « pulsion » (*Trieb*) pour désigner l'énergie psychique.

Reste à reconnaître les *formes* de ces suicides. Celles-ci sont innombrables et conduisent l'auteur à esquisser une véritable phénoménologie de l'homicide de soi. À partir de quelques figures historiques (Caton d'Utique<sup>2</sup>), de héros littéraires (Werther<sup>3</sup>) ou de certains courants de pensée (stoïcisme, épicurisme), il en vient à construire des types idéaux<sup>4</sup> – chacun pouvant renvoyer à des formes pures ou mixtes. Notons que ces différents exemples, servant de support à la typologie durkheimienne, sont utilisés comme de purs stéréotypes. En effet – est-il besoin de le rappeler ? –, ni le stoïcisme ni l'épicurisme ne préconisent le recours systématique à la mort volontaire.

---

1. *Infra*, chap VI, I, p. 235.

2. Voir note 2, p. 180.

3. Voir note 5, p. 17.

4. Durkheim utilise bien l'expression de « type idéal » (chap. VI, I), mais pas dans le même sens que Max Weber et de son *Ideal type*. Sans entrer dans le détail de l'œuvre du sociologue allemand, contemporain de Durkheim, pour plus d'informations, on se reportera à ses deux articles (1904 et 1905) composant *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme*. La traduction de Pierre Grossein, accompagnée de ses « anticritiques », fournit une bonne approche de cette catégorie (Gallimard, 2003, « Tel »).

Certes, chez les disciples de Zénon de Cittium<sup>1</sup> ou leurs héritiers latins, il n'y a pas, à proprement parler, d'interdit du suicide. « Celui à qui il est permis de sortir du banquet à son gré et de ne plus jouer, peut-il s'attrister d'y rester ? » interroge Épictète<sup>2</sup>. Car, pour les initiateurs du « suicide philosophique », la vie est une fête d'où il faut savoir se retirer à temps. L'individu est libre, en effet, même si paradoxalement cette doctrine affirme, dans le même temps, la toute-puissance du destin. Paradoxe seulement en apparence, car le sage, qui acquiesce au destin et « veut ce que Dieu veut<sup>3</sup> », ne se tue pas pour des raisons *égoïstes*, mais seulement en cas de maladie, de souffrance ou d'indignité, lorsque précisément le destin lui fait signe qu'il est temps de quitter le banquet. L'insensé (ou l'ignorant) peut quant à lui continuer à vivre dans la satisfaction aveugle de ses désirs et de ses inclinations<sup>4</sup>.

L'épicurisme, autre philosophie postsocratique, concurrente et contemporaine du stoïcisme grec, n'est pas très éloigné de cette position. Pour éviter, là encore, toute équivoque, rappelons que l'épicurien est moins à la recherche du « plaisir sensible », de la jouissance pure, comme le soutient Durkheim, qu'à celle de l'*aponie* et de l'*ataraxie*, absence de souffrance du corps et de troubles de l'âme. En ce sens, si Épicure n'est pas hostile au suicide<sup>5</sup>, il n'en affirme pas moins que, pour le sage, la vie n'est jamais un fardeau, car il sait éviter les troubles<sup>6</sup>.

1. Zénon de Cittium vécut entre le IV<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

2. Épictète, *Entretiens*, II, XVI, 32, dans *Les Stoïciens*, éd. sous la direction de Pierre-Maxime Schuhl, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1962, p. 923.

3. *Ibid.*, IV, 1, 99.

4. Cicéron, *Des biens et des maux*, XVIII, 59. Voir également Plutarque, *Des contradictions des stoïciens*, XVIII ; et *Des notions communes*, XI.

5. « C'est une solution toujours facile à prendre si on la désire si violemment ». Épicure, « Lettre à Ménécée », dans Diogène Laërce, *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, X, trad. Robert Genaille, GF-Flammarion, 1965, t. II, p. 260.

6. *Ibid.*

Quoi qu'il en soit, l'étude morphologique à laquelle l'auteur consacre la totalité du chapitre VI du livre II, à travers le déploiement de ces formes pures ou mixtes, cache en réalité d'importants enjeux épistémologiques et politiques. Il s'agit, pour Durkheim, de montrer que la sociologie n'est pas un savoir purement spéculatif, mais qu'elle est capable d'expliquer les cas concrets, de décrire et de comprendre toutes formes de morts volontaires.

### LE SUICIDE : UN PHÉNOMÈNE NORMAL ?

Si, comme le crime, le suicide est *immoral* – ne fait-il pas l'objet, dans les sociétés modernes, d'une réprobation collective quasi constante<sup>1</sup> ? –, il n'en demeure pas moins *normal*. Comprendons bien : il ne s'agit pas, pour cet humaniste convaincu qu'est Durkheim, d'approuver une telle conduite et encore moins d'en faire la promotion<sup>2</sup>. Simplement, on ne peut concevoir une société sans délits, sans crimes ni suicides. D'autant que ces phénomènes obéissent aux mêmes causalités. Ainsi, l'individuation exagérée favorise, on l'a vu, le suicide égoïste, le plus répandu. Mais l'état dépressif qui l'accompagne est, quant à lui, défavorable à l'homicide, lequel suppose violence et passion. L'anomie, pour sa part, entraîne une propension aussi bien au suicide qu'à l'homicide, car il engendre « un état d'exaspération et de lassitude irritée ». Inéliminables et, à leur façon, « utiles », ces phénomènes peuvent néanmoins devenir pathologiques et se révéler être de bons indicateurs de l'état de morbidité du corps social quand ils dépassent un certain seuil statistique.

---

1. Albert Bayet (*Le Suicide et la Morale* [1922], L'Harmattan, 2007, 2 vol.) nuancera fortement cette affirmation ; voir Dossier, p. 265.

2. Il y était même franchement opposé. Le dernier chapitre de l'ouvrage – « Conséquences pratiques » – est d'ailleurs consacré aux mesures prophylactiques susceptibles d'enrayer les effets délétères de cette « alarmante misère morale », selon les termes mêmes de l'auteur.

Durkheim en est d'autant plus convaincu qu'il a parfaitement conscience, chiffres à l'appui, de vivre une telle époque. Si l'altruisme n'est pas (ou plus) une menace pour la cohésion sociale, il n'en va pas de même pour l'égoïsme et l'anomie.

Le père de la sociologie positive a bien une solution pour lutter contre le risque d'atomisation des sociétés industrielles, à savoir le corporatisme. Seules les corporations pourraient constituer un remède au malaise social. Rassemblés en communautés d'intérêts, et soudés par des valeurs communes, ces groupements professionnels sont susceptibles de fonctionner comme des microsociétés en limitant les effets délétères d'un individualisme excessif. Efficaces contre l'égoïsme, elles peuvent être encore le moyen d'une décentralisation de l'État, puissance sociale et politique trop lointaine. De telles instances, enfin, seraient capables de définir les besoins légitimes des individus et de donner du sens à leurs efforts.

Même s'il convient de dissocier le corporatisme d'État du corporatisme d'association, l'histoire contemporaine a montré vers quelles dérives idéologiques ils pouvaient conduire : la plupart des régimes autoritaires européens, au cours du XX<sup>e</sup> siècle (fascisme italien, dictature franquiste, national-socialisme, etc.) ont tenté des mises en application du corporatisme, avec le destin que l'on connaît. Durkheim, déjà, en est parfaitement conscient. Mais sans doute est-ce d'abord pour lui une façon de montrer que la « science sociale positive » qu'il veut construire refuse d'être un savoir purement théorique ou, pire, une axiomatique sociale. Elle tient à rester en prise directe sur le réel. Nous sommes en 1897, et l'auteur n'a pas oublié – et n'oubliera jamais – les propos qu'il tenait quatre ans plus tôt :

De ce que nous nous proposons avant tout d'étudier la réalité, il ne s'ensuit pas que nous renoncions à l'améliorer : nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif<sup>1</sup>.

---

1. Durkheim, « Introduction », *De la division du travail social*, *op. cit.*, p. XXXVIII-XXXIX.



N° d'édition : L.01EHPN000158.N001  
Dépôt légal : mars 2014